

Interpellation présentée par le député:

M. Eric Bertinat

Date de dépôt: 4 avril 2006

Messagerie

Interpellation urgente écrite **Fonds d'infrastructure (dopo avanti) -** **Elargissement de l'autoroute Genève - Lausanne**

Soumis à consultation durant l'été 2005, le projet de fonds d'infrastructure (trafic d'agglomération et réseau des routes nationales) a été approuvé par le Conseil des Etats lors de la session de printemps 2006 et sera vraisemblablement adopté par le National cet été.

Compte tenu de l'avancée rapide des travaux parlementaires, le canton est appelé à se pencher sur la question de la mise en œuvre de ce fonds et de ses retombées pour le canton de Genève. D'emblée, il convient de relever, à ce propos, que la Suisse romande et, en particulier, Genève avec le CEVA, ont obtenu une manne substantielle dans le cadre des projets d'agglomération dits urgents (près de 45% des crédits alloués à ce titre). Dans ces conditions, il sera difficile, dans un proche avenir, d'obtenir des crédits supplémentaires pour les infrastructures d'agglomération en Suisse romande (cf. réaction de frustration des parlementaires de Suisse orientale et des régions périphériques de Suisse allemande lors des débats au Conseil des Etats).

Dès lors, la Suisse romande et, notamment, les cantons de Genève et de Vaud doivent concentrer leurs efforts de lobbying sur l'obtention de crédits au titre de l'élargissement des tronçons autoroutiers régulièrement surchargés (5.5 milliards de francs sur 20 ans prévus par le Fonds d'infrastructure).

Questions au Conseil d'Etat:

Le Conseil d'Etat a-t-il d'ores et déjà planifié avec son homologue vaudois le dépôt de demandes de crédit en vue de l'élargissement du tronçon autoroutier Genève-Nyon, notoirement surchargé? Si tel n'est pas le cas, pourquoi cette inaction, compte tenu de la hausse de trafic attendue sur cet axe et compte tenu des délais brefs fixés dans la loi sur le fonds d'infrastructure?